

## **Compte-rendu de l'installation du nouveau conseil municipal du 27 mai 2020**

Ouverture de la séance 19h32  
22 personnes dans le public

Le maire sortant Nathalie Burtin Dauzan accueille l'ensemble des nouveaux élus.

Elle rappelle :

- le taux de participation aux élections,
- le score obtenu par la liste faire ensemble Saint-Selve 66,69%
- le nombre d'élus de la liste majoritaire 20 et de la liste d'opposition 3.

Elle énonce le nom de chacun des nouveaux membres élus du conseil municipal,  
Elle nomme un secrétaire de séance, Noémi Dehaye, puis enlève son écharpe de maire.

Monsieur Alain Moreno, doyen des membres du conseil, préside maintenant le conseil municipal.

Il fait l'appel des membres du conseil, tous sont présents :

Nathalie BURTIN DAUZAN, Jean-François BORDELAIS, Catherine BETENCOURT, Arnaud AUNOS, Noémi DEHAYE, Mathieu FANJUL, Fanny VIGNOLLES, Alain MORENO, Jennifer NAVARRO, Robert PARIS, Jennifer EMBOULAS, Pierre CORREIA, Maryse DONATE, Patrick BERCIS, Emmanuelle CARRERE PAYET, Cédric CHAMPAGNE, Laëtitia PIEL, Franck REYNE, Anne Sophie FALLON KLYMKO, Quentin GARCIA, Céline VIDAL DE SOUSA, Vincent LALANDE, Céline DE ARAUJO.

### **I- ELECTION DU MAIRE**

Monsieur Alain MORENO fait lecture des articles de Loi, nomme deux assesseurs Emmanuelle Payet et Quentin Garcia et poursuit la lecture des articles relatifs à l'élection du maire en expliquant le mode de scrutin.

Il demande à l'assistance qui se présente en tant que Maire, seule Nathalie Burtin Dauzan se présente à sa succession.

À l'appel de son nom chaque membre du conseil va procéder au vote, le dépouillement a lieu à 19h53 :

- **Nathalie Burtin Dauzan : 20 votes**
- **Bulletin blanc : 3.**

À 19h57 monsieur Moreno annonce les résultats, **Nathalie Burtin Dauzan est élue Maire à la majorité (20/23).**

Madame Anne Nivard remet l'écharpe de maire à Nathalie Burtin Dauzan.

Le nouveau maire remercie le nouveau conseil, l'ensemble de l'équipe, les conseillers et adjoints sortants ainsi que les électeurs.

## **II- DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION DES ADJOINTS**

Elle rappelle les articles de Loi relatifs à la détermination du nombre d'adjoints, de 1 à 6 adjoints pour la commune de Saint-Selve et confirme le choix de maintenir un nombre de 5 adjoints.

**Nous procédons au vote, l'ensemble du Conseil vote pour.**

Le Maire rappelle le mode de scrutin relatif à l'élection des adjoints, énonce sa liste et demande si une autre notre liste est proposée.

Aucune autre liste n'est présentée, nous possédons vote.

Le dépouillement commence à 20h17 :

- **liste : 20 votes**

- **vote blanc : 3**

20h18, sont élus à la majorité (20/23) aux postes d'adjoints :

**Jean-François BORDELAIS, Noemi DEHAYE, Arnaud AUNOS, Catherine BETENCOURT, Mathieu FANJUL.**

## **III- LECTURE DE LA CHARTE DES ELUS**

Le Maire installe les adjoints et le Conseil avec prise d'effet immédiate, fait lecture de la charte de l'élu local.

Fin de la séance à 20h22.